



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/18640
28 janvier 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETTRE DATEE DU 28 JANVIER 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

J'ai l'honneur de vous communiquer un bilan détaillé des bombardements aériens auxquels les forces criminelles de l'Iraq se sont livrées contre les villes de la République islamique d'Iran le 28 janvier 1987.

A 12 heures (heure locale), Hamadan a été bombardée et, à 12 h 10 (heure locale), Khorramabad a été à son tour bombardée. Le bilan de ces bombardements n'a pas encore été établi. A 12 h 15 (heure locale), Zanjan a été bombardée; bilan : 12 tués et 120 blessés. Nahavand et Malayer ont été également bombardées à 13 h 5 (heure locale); le bilan de ce bombardement n'a pas encore été établi. Le même jour, Khomein, Ilam, Marivan et Pol-e-Dokhtar ont été également bombardées.

Ainsi, en violation de toutes les règles du droit international, le régime iraquien persiste dans ses crimes de guerre. Pour ces crimes, la République islamique d'Iran le châtiara comme il le mérite.

Je vous serais obligé de bien vouloir distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saïd RAJAIE-KHORASSANI

